

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue au bureau municipal situé au 2, rue du Village, Arundel ce 16^e jour de février 2016 à 19 : 00 heure.

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Guylaine Berlinguette, les conseillers suivants : Joanna Nash, Julia Stuart, Bernard Bazinet, Daniel L. Fournier et Hervey William Howe.

La conseillère Marlene Séguin est absente.

La directrice générale France Bellefleur et l'adjointe administrative, Carole Brandt, sont présentes.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Séance ordinaire du 19 janvier 2016

3. Gestion financière et administrative

3.1 Liste des comptes à payer au 31 janvier 2016

3.2 Autorisation – Utilisation du parc au garage municipal – Forces armées Canadiennes

3.3 Semaine de la persévérance scolaire

4. Travaux publics

4.1 Demande d'une entente de collaboration afin d'inclure certains travaux municipaux au projet de réfection de la route 327 - Ministère des Transports du Québec

5. Urbanisme et hygiène du milieu

5.1 Autorisation – Demande d'aide financière Emplois d'été Canada – Stagiaire en urbanisme, environnement, hygiène du milieu et administration – Été 2016

6. Culture et Loisirs

6.1 La Grande Traversée Cycliste – Autorisation de circulation

7. Rapport de la mairesse et des conseillers

8. Période de questions

9. Levée de la séance

2016-0012

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Julia Stuart

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption des procès-verbaux

2016-0013

2.1 Séance ordinaire du 19 janvier 2016

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal;

Il est proposé par madame la conseillère Julia Stuart

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 19 janvier 2016 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Gestion financière et administrative

2016-0014

3.1 Liste des comptes à payer au 31 janvier 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervey William Howe et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que présentée ci-dessous, à savoir :

Arundel Citizen'Home*	2 091.58 \$
Arundel Provisions*	62.35 \$
Bell Canada	62.41 \$
Bell Mobilité	40.76 \$
Carquest*	121.16 \$
Castonguay, Sophie	228.78 \$
Central Sécurité*	202.96 \$
C.R.S.B.P. des Laurentides*	3 058.11 \$
DBO Expert*	78.66 \$
Diffusion Strato*	124.53 \$
Distribution Hunpaco*	48.50 \$
Dubé Guyot*	414.45 \$
Énergie Sonic*	2 181.74 \$
Équipement Médi-Sécur*	1 141.03 \$
Financière Banque Nationale	2 389.28 \$
Fournitures de bureau Denis*	251.72 \$
Groupe Yves Gagnon BMR*	114.84 \$
Great West	2 762.59 \$
Groupe Québéco*	575.89 \$
Imprimerie l' Artographe*	436.91 \$
Jones, Frances*	500.00 \$
Juteau Ruel Inc.	59.20 \$
La Coop des Fermes du Nord*	45.97 \$
Machinerie Saint-Jovite*	12.83 \$
Marc Marier	130.00 \$
Matériaux McLaughlin inc.*	151.77 \$
MRC des Laurentides	1 178.45 \$
PG Solution*	260.58 \$

Pneus Lavoie*	203.20 \$
Shaw direct	38.50 \$
Station Pierre Brosseau*	81.00 \$
Tenaquip*	180.92 \$
Visa Desjardins*	572.65 \$
Salaires et contributions d'employeur	41 510.62 \$
Frais de banque	74.34 \$

Liste de chèques émis :

4004 Centraide Gatineau-Labelle	30.00 \$
4005 Financière Banque Nationale	1 188.25 \$
4006 FQM	1 021.59 \$
4007 Hydro-Québec	166.98 \$
4009 Loisirs Arundel	700.00 \$
4010 PG Solution	10 198.31 \$
4011 Québec municipal	189.71 \$
4012 Me Sophie La Salle en fidéicommiss	4 543.93 \$

* Rapport en vertu du règlement #171 Délégation de pouvoir

Que le conseil municipal accuse réception du rapport en vertu du règlement #171 Délégation de pouvoir pour la période du mois de janvier 2016, transmis en date du 12 février 2016.

Je soussignée, directrice générale secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton d'Arundel a les crédits budgétaires pour les dépenses décrites ci-dessus.

France Bellefleur, CPA, CA
Directrice générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-0015

3.2 Autorisation – Utilisation du parc au garage municipal – Forces armées Canadiennes

CONSIDÉRANT que du 4 au 6 mars 2016, le régiment de Maisonneuve des Forces armées canadiennes désire planifier un exercice militaire sur le territoire de la municipalité de Montcalm;

CONSIDÉRANT que pour cet exercice, les Forces armées canadiennes auront besoin d'espace pour stationner les véhicules et pour installer un campement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Joanna Nash

Et résolu d'autoriser l'utilisation gratuite de la partie parc du garage municipal, situé au 60, route Morrison et d'autoriser la directrice générale, France Bellefleur ou la mairesse Guylaine Berlinguette à signer le protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3 Semaine de la persévérance scolaire

CONSIDÉRANT que le taux de diplomation ou de qualification après 7 ans des adolescents des Laurentides s'élève à 78.4 % chez les filles et à 66.2 % chez les garçons;

CONSIDÉRANT que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit 439 000 \$ durant la durée de sa vie active;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- Court 1.7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;
- Court 1.7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;

CONSIDÉRANT que les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, faire du bénévolat, donner du sang);
- Les taxes et impôts perçus en moins;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé);

CONSIDÉRANT qu'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel, plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie des Laurentides; ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre qualifiée;

CONSIDÉRANT que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT que les Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL) organisent dans la 3^e semaine de février et ce, à chaque année, des Journées de la persévérance scolaire qui se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles sont ponctuées de plusieurs activités dans les différentes communautés et écoles de notre région;

CONSIDÉRANT que les Journées de la persévérance scolaire se tiennent simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuient elles aussi cet événement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Julia Stuart

Et résolu de déclarer la 3^e semaine de février de chaque année comme étant les Journées de la persévérance scolaire de notre municipalité, d'appuyer le PREL et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire des Laurentides, une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés et de s'engager à poser des gestes significatifs en ce sens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Travaux publics

2016-0017

4.1 Demande d'une entente de collaboration afin d'inclure certains travaux municipaux au projet de réfection de la route 327 - Ministère des Transports du Québec

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports travaille actuellement sur un projet de réfection de la route 327, sur la section rue du Village;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire inclure certains travaux municipaux (trottoirs et l'éclairage) au projet de réfection de la route 327 afin d'augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes circulant sur cette route et revitaliser le noyau villageois;

CONSIDÉRANT que la réalisation de ces travaux par le Ministère des Transports réduira le coût pour la municipalité comparativement à si elle devait réaliser elle-même les travaux (préparation des plans et devis, processus de soumission, surveillance des travaux);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel L. Fournier

Et résolu

QUE le conseil demande l'élaboration d'une entente de collaboration afin que certains travaux municipaux (trottoirs et l'éclairage) soient intégrés au projet de réfection de la route 327 du Ministère des Transports;

QUE cette entente de collaboration soit conditionnelle à l'obtention par la municipalité du financement nécessaire pour réaliser les travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Urbanisme et hygiène du milieu

2016-0018

5.1 Autorisation – Demande d'aide financière Emplois d'été Canada – Stagiaire en urbanisme, environnement, hygiène du milieu et administration – Été 2016

CONSIDÉRANT qu'Emplois d'été Canada accorde une aide financière à des organismes sans but lucratif, à des employeurs du secteur public ainsi qu'à des petites entreprises du secteur privé comptant 50 employés ou moins afin qu'ils créent des possibilités d'emplois d'été pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans qui étudient à temps plein et qui prévoient retourner aux études lors de la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT que les employeurs des secteurs publics sont admissibles à une subvention pouvant aller jusqu'à 50 % du salaire horaire minimum pour adulte en vigueur dans la province ou le territoire;

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux pour la municipalité de bénéficier de ce programme afin d'effectuer certains travaux en urbanisme et environnement ainsi qu'au niveau de l'administration;

CONSIDÉRANT que la date limite pour présenter une demande est le 26 février 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Joanna Nash

Et résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2016 pour un étudiant afin d'effectuer certains travaux en urbanisme, environnement, hygiène du milieu et administration pour un maximum de seize (16) semaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Culture et Loisirs

2016-0019

6.1 « La Grande Traversée Cycliste » – Autorisation de circulation

CONSIDÉRANT que « La Grande Traversée cycliste » est un événement cycliste qui invite les jeunes du secondaire à se surpasser en traversant le Canada tout en promouvant de saines habitudes de vie à travers l'exercice physique;

CONSIDÉRANT que les jeunes parcourront à relais des distances de 100 kilomètres et plus, par jour, afin de traverser le pays, leur aventure débutant le 18 mai 2016 à Montréal pour se terminer le 18 juin 2016 à Vancouver;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire appuyer cet événement qui offre la possibilité aux cyclistes de découvrir notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervey William Howe

Et résolu que le conseil municipal approuve la tenue de la quatrième édition de l'évènement « La Grande Traversée Cycliste » et autorise, conditionnellement aux autorisations requises par la Sûreté du Québec

et du ministère des Transports, la circulation des cyclistes participant à cet événement sur les routes de la municipalité le 24 mai 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2016-0020

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel L. Fournier et résolu que la séance soit levée à 19 : 23 heures.

Guylaine Berlinguette
Mairesse

France Bellefleur, CPA, CA
Directrice générale